## Secrétariat du Grand Conseil

**QUE 1561** 

Question présentée par le député : M. Stéphane Florev

Date de dépôt : 2 juin 2021

## Question écrite urgente Notre démocratie est-elle condamnée à faire le trottoir ?

Des milliers de bulletins de vote ont été laissés sur rue sans surveillance durant trois jours à Genève. La sincérité du scrutin du 13 juin prochain n'est plus garantie.

Ce scandale n'est que le dernier d'une longue série. En février 2020, la Cour des comptes avait rendu un rapport (n° 158) suite à deux communications de la part de collaboratrices auxiliaires du service des votations et élections (SVE) portant sur de potentiels dysfonctionnements relatifs au traitement des bulletins de vote par correspondance et sur des comportements inappropriés de la part d'un collaborateur. Les faits avaient été dénoncés au procureur général.

La Cour des comptes avait notamment constaté que les locaux vétustes dans lesquels le personnel du SVE travaille n'étaient plus adaptés à ses missions, en particulier depuis que le traitement des bulletins de vote par correspondance a pris de l'ampleur. La taille des locaux impliquait également d'effectuer du travail de nuit, de conserver les documents dans des couloirs et de dépouiller le deuxième tour des élections à suffrage majoritaire dans les couloirs du bâtiment.

Mes questions sont les suivantes :

- 1) Quel est le protocole visant à assurer la sécurité des enveloppes de vote lors de leur transfert ?
- 2) Peut-on affirmer sans doute possible qu'aucune enveloppe n'a été volée, respectivement altérée ?
- 3) Cet invraisemblable cafouillage n'est-il pas de nature à décrédibiliser le canton de Genève au niveau fédéral ?

QUE 1561 2/2

4) Quelles sont les mesures envisagées par le Conseil d'Etat pour éviter que ce problème ne se représente ?

Je remercie le Conseil d'Etat pour ses réponses.